

POSITION DU CANADA

Le Canada a joué un rôle clé dans la réforme de l'ONU parce qu'il croit à la nécessité d'un système multilatéral fort et adapté, et qu'il veut voir l'ONU s'acquitter mieux de son mandat politique, économique et social. La politique canadienne n'a pas eu pour premier objectif d'alléger le fardeau financier actuellement imposé aux États membres. L'objectif ultime a été l'introduction de mécanismes adéquats qui établiront une corrélation entre, d'une part, les besoins et, d'autre part, les priorités, les programmes et les mécanismes à utiliser pour la fourniture de biens et de services.

L'urgence de la crise financière a amené le Canada, comme nombre d'autres pays, à concentrer d'abord ses efforts sur le maintien de l'intégrité financière de l'ONU. L'effort s'est poursuivi en 1987, l'insistance étant maintenant mise sur la conception et l'application de nouveaux systèmes et de nouvelles méthodes de gestion administrative, budgétaire et financière qui répondent au besoin de réformer la gestion de l'Organisation.

Une autre grande priorité pour le Canada est de garantir le succès des travaux de la Commission spéciale de l'ECOSOC sur l'étude approfondie de la structure et des fonctions intergouvernementales de l'ONU dans les domaines économique et social. La Commission a commencé ses travaux en mars 1987. D'ici septembre 1988, elle devrait pouvoir examiner le mandat et les activités de plus de 190 organismes intergouvernementaux. Cet examen devrait ultimement permettre une importante restructuration des activités économiques et sociales de l'ONU.

(Vous pouvez obtenir sur demande des exemplaires des propositions canadiennes de réforme budgétaire et financière.)

La crise financière a très négativement influencé le programme des Nations Unies pour les droits de l'homme. Ce qui a amené le Canada à chercher des moyens d'améliorer l'efficacité du Centre des Nations Unies pour les droits de l'homme. L'une de ces initiatives a été la contribution de 150 000 \$ que le Canada a faite au Fonds de contributions volontaires des Nations Unies pour les services consultatifs.